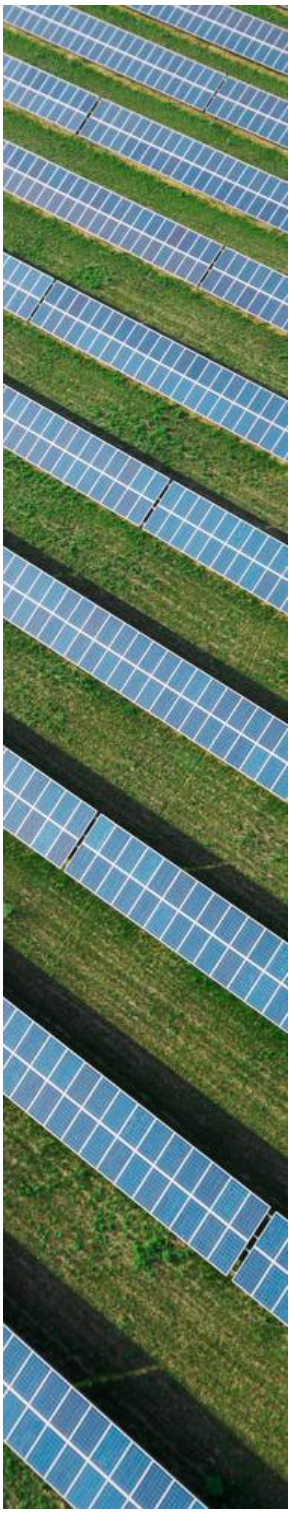

ARTICLE

AUGUST DEBOUZY CONSEILLE LE GROUPE ECORE SPÉCIALISTE DU RECYCLAGE EN FRANCE ET EN EUROPE DANS LE CADRE DE SA RÉORGANISATION PRÉALABLE A UN REFINANCEMENT STRUCTURÉ

Corporate - M&A Immobilier et Construction Restructurations Private Equity | 13/12/18 | Laurent Cotret Jérôme Therond Coralie Foucault

August Debouzy a conseillé le groupe Ecore, un des leaders du recyclage en France et Europe dans le cadre de sa réorganisation préalable à une opération de refinancement structurée par le biais d'une émission obligataire *high-yield* pour un montant global de 255 millions d'euros, accompagné d'un refinancement revolver senior de 40 millions d'euros.

La réalisation de ce refinancement a été précédée d'une réorganisation du groupe, qui concernait les entités françaises, luxembourgeoises, néerlandaises et belges.

Le Groupe Ecore était conseillé par August Debouzy sur les aspects relatifs aux réorganisations des sociétés françaises avec Laurent Cotret (associé), Jérôme Thérond (Counsel), Emmanuel Vrillon-Darcy (avocat) et Coralie Foucault (avocat).